



Bassin Adour-Garonne  
Bassin de l'Isle  
Affluent de l'Isle  
(dans le département de la Dordogne)  
Longueur : 51 km, dont 17 km en Limousin  
Bassin versant : 49 km<sup>2</sup> (en Limousin, de sa source au confluent de la Balance)  
Source : BD CARTHAGE®

## La LOUE

### Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

La Loue est concernée par les masses d'eau « La Loue de sa source au confluent de la Balance » (code européen FRFR488), « La Loue du confluent de la Balance (incluse) au confluent de l'Isle » (code européen FRFR48).

### Hydrométrie

Il n'y a pas de station hydrométrique sur la Loue.

### Qualité

La Loue a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) jusqu'à Saint-Yrieix-la-Perche où il devient 2 (qualité passable) pour redevenir 1 B jusqu'à la sortie du département. La Loue a été classée en première catégorie piscicole. La DIREN Limousin a réalisé des études de qualité sur la Loue en 1993.

Il n'y a pas de point de mesure du Réseau National de Bassin (RNB) sur la Loue. Un réseau départemental (RCD), complémentaire au Réseau National de Bassin (RNB) mis en œuvre depuis mai 2001 selon un protocole Agence de l'Eau Adour-Garonne - Conseil Général de la Haute-Vienne, dispose d'un point de mesure sur la Loue à l'aval de Saint-Yrieix-la-Perche (code 43300) ; les résultats sont à demander au Conseil Général de la Haute-Vienne (Direction du Développement, Service Eau et Assainissement, 43, avenue de la Libération, 87000 LIMOGES, tél 05.55.45.10.10).

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), cette station a été maintenue :

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04043300	Aval St-Yrieix-la-Perche	RCD	RCD

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; Cf. *Rubrique Qualité des eaux superficielles*.

### Réglementation

Au plan réglementaire, la Loue, sur tout son cours et ses affluents, est une rivière classée pour la protection des poissons migrateurs par décret du 20 juin 1989 en application de l'article L 432-6 du Code de l'environnement.

La Loue coule dans la zone de répartition des eaux délimitée par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1996 (Bassin de l'Isle), en application de l'article 8 de la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau visant à concilier les intérêts des utilisateurs là où existe une insuffisance autre qu'exceptionnelle des ressources en eau par rapport aux besoins.

### Atlas de zones inondables

Un atlas des zones inondables de la Loue à Saint-Yrieix-la-Perche a été réalisé par SOGREAH en 2005. Un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) a été prescrit le 14 février 2006 sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche.

Mise à jour : décembre 2008